

La Banque des Territoires cède à la RIVP un ensemble immobilier de logements et de commerces à Paris pour permettre le conventionnement de 172 nouveaux logements sociaux

Paris, le 15 octobre 2018 – Marianne Louradour, directrice régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires et Serge Contat, directeur général de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), ont signé la cession d'un actif de l'établissement public à la RIVP en vue du conventionnement social de l'immeuble.

Détenu depuis 2005 par la Banque des Territoires (90%) et la RIVP (10%), « l'îlot Custine » est un ensemble immobilier de 8 immeubles comportant près de 8 000m² de logements et 5 500m² de commerces, situé rue Doudeauville, rue Custine et Boulevard Barbès à Paris 18^{ème}.

Les immeubles, qui présentaient une forte vétusté au moment de leur achat par la Banque des Territoires, avaient été acquis à son initiative en vue d'accompagner la politique publique mise en place par la Mairie de Paris, permettant ainsi de se prémunir du développement de copropriétés dégradées et d'accompagner ainsi la revalorisation du quartier.

Cette nouvelle cession, initiée le 21 juin 2017 après la saisine de la Banque des Territoires par Ian Brossat, adjoint en charge du logement à la Ville de Paris, vise à accompagner la nouvelle politique du logement de la Ville de Paris. La Banque des Territoires favorise ainsi, dans la Ville de Paris, la constitution d'une offre sociale à travers le conventionnement de 172 nouveaux logements sociaux. Cette opération s'inscrit dans la politique du logement social de la Ville dont l'objectif est de porter le parc social à 30% de logements à l'horizon 2030, impliquant le conventionnement de 7 000 logements par an d'ici 2030.

La Banque des Territoires et la RIVP ont ainsi pu mobiliser leur ingénierie transversale pour faire émerger une solution préservant l'intérêt de l'ensemble des parties, en permettant à la RIVP de mener à bien cette acquisition en faveur du logement social, et à la Banque des Territoires d'intervenir, en investisseur avisé, au service du territoire.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est également une marque déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

www.banquedesterritoires.fr

A propos de la RIVP

Première société d'économie mixte locale en France, la RIVP est le 2ème bailleur social parisien avec 60 700 logements situés principalement à Paris et en banlieue.

En tant qu'acteur majeur du logement dans la capitale, elle s'engage pleinement dans l'atteinte des objectifs de la Ville de Paris pour la création de nouveaux logements et la gestion de son patrimoine.

La qualité est au cœur de ses activités de construction, de gestion et d'entretien de ses logements. Cette qualité de service est la clé pour la pérennisation de ses activités et la satisfaction des locataires.

www.rivp.fr

Contact Presse :

Banque des Territoires

Christiane Corand : 01 49 55 68 82

christiane.corand@caissedesdepots.fr

RIVP

Gwenaëlle Joffre /01 77 75 11 95

gwenaelle.joffre@rivp.fr